Burundi : l'AN appelle à la reprise de la coopération avec ses anciens partenaires

@rib News, 03/12/2018Â â€“ SourceÂ XinhuaLe prÃ©sident de l'AssemblÃ©e Nationale burundaise, Pascal Nyabenda (photo a appelÃ© lundi Ã une reprise de la coopÃ©ration avec les partenaires du Burundi qui ont arrÃªtÃ© ou limitÃ© leur coopÃ©ratio avec le pays.

M. Nyabenda s'est exprimÃ© ainsi lors de l'ouverture de la deuxiÃ¨me session parlementaire ordinaire pour la pÃ©riode 2018-2019. â€˜'Le Burundi continue Ã faire face Ã de nombreux dÃ©fis qu'il ne saurait relever sans le soutien de ses amis. L'AssemblÃ©e Nationale rÃ©itÃ¨re ses remerciements Ã l'endroit de tous les partenaires du Burundi qui ne cessent d'appuyer ses programmes de dÃ©veloppement. Elle renouvelle ses appels adressÃ©s Ã ceux qui ont arrÃªtÃ© ou rÃ©duit leur coopÃ©rations pour qu'ils reviennent sur leurs dÃ©cisions'', a lancÃ© Pascal Nyabenda, PrÃ©sident de la Chambre basse du parlement. Il a en mÃªme temps encouragÃ© le gouvernement de la RÃ©publique du Burundi Ã ne mÃ©nager aucun effort pour mettre en Å“uvre le Plan National de DÃ©veloppement de la dÃ©cennie 2018-2027. Il a aussi apprÃ©ciÃ© les promesses d'appui dans la mise en Å“uvre de ce plan dÃ©jÃ formulÃ©es par certains partenaires du Burundi, notamment le Bureau des Nations Unies au Burundi et la Configuration Burundi de la Commission de Consolidation de la Paix aux Nations Unies. Etant donnÃ© que le gouvernement n'a envoyÃ© au bureau de l'AssemblÃ©e Nationale que six projets de lois Ã analyser pour adoption au cours de cette session de dÃ©cembre, le PrÃ©sident de l'institution lui a demandÃ© de lui envoyer de nouveaux projets car un seul nouveau projet figure parmi les six dÃ©jÃ envoyÃ©s, a-t-il dit. Parmi ces six projets de loi se trouvant dÃ©jÃ sur le bureau de l'AssemblÃ©e Nationale figure un projet de loi portant ratification par la RÃ©publique du Burundi de l'Accord modifiant pour la deuxiÃ¨me fois l'Accord de partenariat entre les membres du groupe des Etats d'Afrique, des CaraÃ¯bes et du Pacifique d'une part, et la CommunautÃ© EuropÃ©enne et ses Etats membres, d'autre part, signÃ© Ã Cotonou au BÃ©nin le 23 juin 2000 et modifiÃ© une premiÃ¨re fois Ã Luxembourg le 25 juin 2005. Un autre de ces six projets de loi est relatif Ã la ratification par la RÃ©publique du Burundi de l'Accord-cadre pour l'adhÃ©sion par la RÃ©publique du Burundi Ã l'Alliance Solaire International signÃ© Ã Bujumbura au Burundi le 26 fÃ©vrier 2018.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});